

Procès verbal de la rencontre du Conseil d'établissement, Jeudi 2 juin 2022, 17 h 30
École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Salon du Personnel)

Membres présents :

Parents : Marie-Pierre Boucher, Anne-Élodie Fontaine, Anne-Marie Levasseur, Laetitia Maldonado et Laurent Rimbault

Rimbault

Enseignants : Andréanne Champagne-Sills et Ahmed Khemmar

Membres du personnel soutien : Nathalie Denis

Membres de la communauté : Laurent Néron (*Loisirs St-Clément*), Élodie Loiseau (*Je Passe Partout*)

Directeur : Yvan Bergeron

Membres absents :

Parents : Maura Medina Gomez et Rémi Nadeau

Enseignant : Philippe Chevalier

1. Ouverture de la rencontre du Conseil d'établissement

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Rimbault

Appuyé par Mme Champagne-Sills

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22-05-12

Proposé par Mme Champagne-Sills

Appuyé par M. Rimbault

4. Suivis du procès-verbal du 12 mai 2022

4.1 Consultation des élèves : intimidation

Le sondage aura lieu l'année scolaire prochaine. Bien que ce soit un sondage qui existe déjà, c'était un peu serré pour le faire cette année. Idéalement, il faudrait que le sondage ne soit pas fait en début d'année, car généralement, le climat de l'école est excellent à cette période de l'année. Entre novembre et février serait une période propice pour faire passer le sondage. Les modalités (où et comment les élèves feront le sondage) seront déterminées l'an prochain.

5. Étude des dossiers

5.1 Budget 2021-2022

5.1.1 Mesures dédiées et protégées : résolution finale

L'école a jusqu'au 30 juin pour dépenser le montant total de ces mesures. Comme les factures n'ont pas été toutes payées, on ne peut dire ce qui a été dépensé cette année.

5.1.2 Ventilation fonds 4 et 9 : résolution finale

Le repas offert aux membres du CÉ a été payé à l'aide du budget de fonctionnement du CÉ. On apprend qu'il y a 15 014\$ déposés dans le projet Cour d'école. Ce montant n'inclut pas les dons qui ont été fait en ligne sur le site de la Fondation pour les élèves de Montréal, qui garde ces dons jusqu'au projet. Suite à une erreur de transcription de données, une résolution (#4) doit être proposée, appuyée et signée pour la correction du montant. Il y a eu une légère erreur à la suite d'une transcription de données.

Proposé par Mme Champagne-Sills

Appuyé par M. Khemmar

La deuxième résolution (#3) est de 13 176,70\$.

Proposé par M. Khemmar

Appuyé par Mme Denis

5.1.3 Dépenses à approuver (fête de la rentrée)

600\$ sont demandés pour l'organisation des activités de la fête de la rentrée, qui aura lieu le 16 septembre 2022.

Proposé par Mme Boucher

Appuyé par Mme Fontaine

5.1.4 Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du CÉ au CSS

Il n'y a que le repas du traiteur payé lors de cette réunion qui a été payé à même ce budget.

5.2 Budget pro-format 22-23

C'est l'argent donné par le CSS pour que l'école soit fonctionnelle l'an prochain. Le budget sera de 2 355 150\$, plus les avantages payés par l'employeur de 299 512\$. Il y aura 27.6 enseignants et 29 postes l'an prochain. Il y aura un groupe supplémentaire de 1^{re} année (3 groupes de ce niveau au total) et la tâche en anglais langue seconde augmentera. En date d'aujourd'hui, il y aura 320 élèves l'an prochain.

Proposé par Mme Champagne-Sills

Appuyé par M. Khemmar

5.3 Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève.

En ce qui concerne l'évaluation des objectifs-cibles, deux objectifs sur trois sont atteints. De façon générale les enfants sont bien pris en charge et la cour d'école est bien organisée. D'ailleurs, aucune plainte officielle n'a été faite de la part d'un parent concernant la violence et l'intimidation. Une plainte doit être écrite et signée pour être considérée comme telle. Un aide-mémoire sera diffusé pour rappeler la procédure à suivre si un parent pense que son enfant est victime d'intimidation. L'évaluation du plan de lutte sera accessible sur le site de l'école, mais pas distribué. Idéalement, l'an prochain, il faudra le plus possible tenter de respecter les ratios au SDG. La présence du TES sera aussi bonifiée (il sera à 60%).

5.4 Adoption ou actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'an prochain, et distribution d'un document aux parents et, le cas échéant, aux élèves

Il y aura réactualisation du plan de lutte jusqu'aux résultats du sondage de l'an prochain. À la lumière des résultats, des changements seront apportés si tels sont les besoins. Le plan de lutte est disponible sur le site de l'école.

Proposé par Mme Champagne-Sills

Appuyé par Mme Denis

5.5 Adoption des règles de fonctionnement du Service de garde pour 22-23

Point reporté

5.6 Approbation des coûts des services de surveillance du dîner

Il n'y aura pas d'augmentation l'an prochain et on restera à 3,50\$. C'est donc le statut quo.

Proposé par Mme Champagne-Sills Appuyé par M. Khemmar

5.7 Approbation des activités prévues pour les journées pédagogiques du service de garde

On se demande s'il y aura ou non un maximum de deux autobus l'an prochain lors des sorties. Le fait de limiter le nombre d'enfants à deux autobus simplifie la tâche et les coûts d'une sortie, mais fait en sorte que des enfants ne peuvent participer à la sortie alors qu'ils en auraient envie. **Une décision sera prise et présentée au CÉ du mois de septembre.** Il sera important qu'on sache, à ce moment, le nombre de sorties à l'extérieur de l'école et le coût de chacune. On nous dit qu'aucune sortie ne sera faite avant le 1^{er} novembre. Pour l'instant, 163 enfants sont inscrits au SDG. D'ailleurs, un 9^e poste a été prévu pour avoir 9 éducatrices à la rentrée scolaire car il devrait y avoir d'autres enfants qui s'inscriront. Toutes les éducatrices reviennent sauf Mme Rajch, qui a eu un poste de technicienne dans une autre école. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans son nouvel établissement et la remercions pour son travail exemplaire et inspirant.

5.8 Approbation des journées pédagogiques (sans enfants) du SDG

Proposé par Mme Fontaine Appuyé par M. Rimbault

5.9 Approbation de l'horaire de la rentrée progressive au préscolaire

On nous informe qu'il n'y aura pas de groupes formés avant le 3^e jour de la rentrée progressive afin d'avoir un portrait juste des enfants.

Proposé par Mme Maldonado Appuyé par M. Khemmar

5.10 Bienvenue à la maternelle

Le 9 juin prochain aura lieu, en soirée, une rencontre portes-ouvertes pour les parents et leurs enfants de maternelle 5 ans. Durant cette rencontre, les parents et les enfants pourront notamment visiter l'école.

5.11 SRB Pie-IX

Rien de neuf

5.12 Covid-19 – statut

Rien de neuf

5.13 Travaux

Il y aura réfection du matériel de sécurité du gymnase.

5.14 Date de l'AGA 2022 et composition du CÉ pour 22-23

L'AGA 2022 aura lieu en présentiel le 8 septembre, soit la même soirée que la rencontre de parents. L'AGA aura lieu avant la rencontre de parents. En ce qui concerne **la composition**

du CÉ pour l'an prochain, tous les membres reviendront sauf les membres-enseignants et Mmes Levasseur et Denis, qui se questionnent sur leur retour.

5.15 Adoption du rapport annuel du CÉ

Proposé par Mme Champagne-Sills

Appuyé par M. Rimbault

6. Grands chantiers 21-22

6.1 Comité d'Aménagement de la Cour d'École (CACÉ)

Le CACÉ prépare présentement le coursothon *Je cours pour ma cour*. Si l'événement se déroule bien, le comité aimerait que cette course devienne une tradition. Comme ses membres veulent qu'il y ait des réalisations rapides dans la cour, ils ont décidé que la revitalisation se ferait par étape. Ainsi, le 20 juin prochain, ils décideront quelle sera la première phase du projet, soit celle exécutée à l'été 2024, qui sera réalisée avec la mesure *Embellissement de cour d'école* et l'argent amassée par l'OPP et le CACÉ pour la cour.

6.2 Comité Rêvons notre Bibliothèque (CRB)

Cette semaine, les rayonnages ont été livrés et installés dans la bibliothèque. La rapidité avec laquelle le projet s'est réalisé a surpris tout le monde. Un énorme merci au comité.

7. Période réservée au public (membres substitués, invités, etc.)

Pas de public.

8. Droit de parole aux membres du Conseil

8.1 Directeur

Rien.

8.2 Enseignant.e.s

Quelques bémols concernant la croisière de fin d'année pour le premier cycle. L'animation laissait à désirer. Cependant, les deuxième et troisième cycles ont eu beaucoup de plaisir. Les petits ont toutefois apprécié être jumelés avec les grands pour le transport. L'activité a été bien organisée et le trajet en métro s'est bien passé.

8.3 Communauté

8.3.1 Loisirs St-Clément

Cet été, les loisirs seront au parc Lalancette les mardis et jeudis de 18h à 18h30 pour animer gratuitement des activités pour les familles. Le camp de jour s'est rempli très rapidement et il ne reste que quelques places. Il manque deux animateurs. À l'automne 2022, il y aura une nouvelle programmation. D'ailleurs, à l'école Saint-Nom-de-Jésus, les loisirs animeront certaines journées pédagogiques. Il serait fort intéressant que les enfants de notre école puissent aussi bénéficier de ce genre d'animation lors de journées pédagogiques.

8.3.2 Je Passe Partout

Malgré la Covid, ce fut une belle année pour JPP. 66 jeunes ont été reçus au Quartier général, 230 soutiens à domiciles ont été réalisés et 2 élèves ont été rejoints à distance. 10 élèves de notre école sont allés au QG cette année. La brigade intergénérationnelle a été très intéressante de même que le programme des livres en visite. La fête de la lecture a été un succès. En début d'année prochaine, JPP voudrait venir à l'école pour présenter son équipe afin de faciliter la communication et améliorer les liens enseignants-intervenants. M. Bergeron est très ouvert à cette visite. Enfin, comme l'opération sac à dos a été publicisée auprès des parents, plusieurs familles de l'école se sont déjà inscrites.

8.4 Personnel de soutien

Rien

8.5 Parents

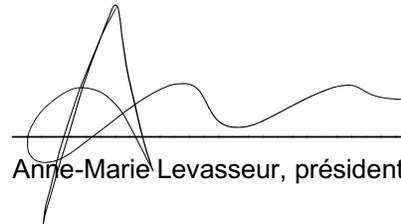
Cette année, la vente de paniers bio a permis d'amasser 600\$ pour la cour de l'école. La présence d'élèves bénévoles a été un must. De plus, les deux spectacles qui ont eu lieu durant la distribution des légumes ont ajouté de la magie à l'événement. L'OPP a aussi organisé un magnifique marché de Noël, qui a rapporté 3200\$. Sincères remerciements à M. Bergeron, Mme Perron et M. Brière.

9. Levée de l'assemblée

19h50



Yvan Bergeron, directeur



Anne-Marie Levasseur, présidente